

LES AÉROPORTS

QUÉBEC—L'AGRANDISSEMENT DES PISTES

Mme Albanie Morin (Louis-Hébert): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre des Transports.

Étant donné l'accroissement du transport aérien dans la région de Québec, le ministre pourrait-il dire si les pistes d'atterrissage seront portées à 9,000 pieds, afin de permettre aux DC 9, chargés de passagers et de carburant, de décoller ou d'atterrir sans difficulté?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, on est au courant que le ministère des Transports a établi un programme continu d'expansion des aéroports; celui de Québec est compris dans la liste. De combien de pieds les pistes seront allongées, je ne le sais pas encore, mais il est certain qu'il s'agit d'un problème que nous étudions et que nous essaierons de résoudre prochainement.

[Traduction]

M. Danson: Monsieur l'Orateur, si l'honorable représentante veut avoir un aéroport, je sais où elle pourrait s'en procurer un à bon marché.

Des voix: Bravo!

Une voix: C'est donc ce que vous pensez.

M. l'Orateur: A l'ordre.

Une voix: Cafik se lance de nouveau!

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur: A l'ordre. Je pense que le député de Waterloo avait encore une question supplémentaire à poser. La présidence lui accorde la parole, et ce sera ensuite au tour du député de Calgary-Nord.

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

L'ACCORD CANADO-AMÉRICAIN SUR LA PRODUCTION AUTOMOBILE—LES GARANTIES

M. Max Saltsman (Waterloo): Monsieur l'Orateur, vu l'importance des questions concernant l'Accord sur l'automobile, je voudrais laisser au ministre de l'Industrie et du Commerce la chance de préciser sa position, comme il semble tellement désireux de le faire. Nous avons été amenés à croire que les garanties que prévoit actuelle-

Questions orales

ment l'Accord canado-américain sur l'automobile, sont obligatoires, contrairement à la position du gouvernement des États-Unis selon laquelle elles sont transitoires. Le ministre peut-il indiquer sans équivoque si le gouvernement considère encore l'Accord comme obligatoire, ou s'il le juge transitoire?

M. Baldwin: C'est un rêve impossible, Max.

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, je crois avoir expliqué clairement que, dans le contexte de l'Accord, ces dispositions sont transitoires.

M. Lewis: L'Accord ne dit pas transitoire.

Une voix: Voudriez-vous vous entretenir avec David Lewis s'il vous plaît, Alastair?

M. Hees: Pourquoi ne revenez-vous pas au point de départ pour tout recommencer?

M. Gillespie: Je tente également d'expliquer . . .

M. Hees: Recommencez comme un bon garçon.

Une voix: Vous ne devriez pas parler ainsi.

M. Hees: De nos jours, les ministres du commerce ne sont plus fabriqués comme autrefois.

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur: A l'ordre.

* * *

LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES

LE PÉTROLE—L'APPROVISIONNEMENT DE L'EST DU CANADA—DEMANDE DE DÉPÔT DES RAPPORTS

M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Étant donné qu'il a réaffirmé hier soir la politique nationale sur l'énergie qui a été établie au Canada en 1961 et qu'il a reconnu qu'il y avait eu diminution de 3.7 p. 100 des exportations de pétrole brut, l'oléoduc fonctionnant à sa capacité—et considérant plus particulièrement l'approvisionnement des régions à l'est d'Ottawa,—j'aimerais savoir si le ministère, le ministre ou le gouvernement ont eu des consultations avec d'autres pays qui exportent du pétrole brut au Canada, alors que nos importations sont presque égales à nos exportations, afin d'assurer que ces importations continuent de nous arriver sans interruption en ce moment vu qu'il n'y a pas d'oléoduc dans cette région?